

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Assemblée générale à Nantes :

L'Assemblée générale s'est déroulée à Nantes le 16 avril 2023.

30 membres étaient présents, plus 4 en visio. 79 adhérents ont voté par correspondance.

Ont renouvelé leur mandat : Erick Marchandise et Cécile Nelson.

Ont été élus pour un 1^{er} mandat : Jean-Claude Degand, Nadine Hamy, Claire Leduc et Eric Milan.

Conseil d'administration du 11 mai 2023 :

Les membres du conseil d'administration se sont réunis et ont élus à l'unanimité :

Président / François Bousselet

Secrétaire : Camille Lalande

Trésorière : Nadine Hamy

Trésorière adjointe : Claire Leduc

Week-end de l'Ascension du 17 au 21 mai 2023.

Le retour d'expérience de ce week-end sera fait lors de l'AG.

Pré randonnée 2023 :

Pour la première fois CTE a organisé une pré randonnée Metz-Paris du 06 au 13 juillet 2023. Cette randonnée uniquement en camping a réuni 20 participants. Cette randonnée avait un objectif sportif avec un kilométrage quotidien plus important qu'une randonnée classique. L'itinéraire n'ayant pas été reconnu, le groupe a parfois emprunté des routes à circulation importante. Les participants ont apprécié cette formule qui sera reconduite en 2024 mais sans que CTE soit responsable de l'organisation. En effet la loi sur l'immatriculation touristique limite le nombre de voyages qu'une association peut organiser sans disposer d'un numéro de tourisme. A ce numéro sont associées toutes les obligations qu'un professionnel du voyage doit détenir (Caution financière). C'est donc une organisation entre membres qui aura lieu en 2024, comme celle que les membres de CCI organisent entre eux.

Randonnée « le cœur de l'Europe » :

Cette randonnée s'est déroulée du 14 juillet au 4 août 2023 sur le parcours Metz/Luxembourg/Maastricht/Aix-la-Chapelle/Coblence/Trèves/Sarreguemines/Strasbourg.

Elle a compté 98 inscrits (et en moyenne 63 participants avec une trentaine de campeurs et un pic à 72 personnes à COLOGNE (44 hébergés et 28 campeurs).

Au maximum il y a une journée avec 45 personnes hébergés et 25 campeurs à Luxembourg et 42 campeurs et 25 hébergés à Eupen). Ce nombre a paru excessif à un certain nombre de guides et de participants. Le groupe devient plus lourd à gérer et à loger, les pauses

et les regroupements s'allongent et le plaisir diminue pour beaucoup. Pour cette raison le CA du 09 septembre 2023 a décidé de limiter la randonnée 2024 à 48 participants, 24 en camping et 24 en dur.

Par ailleurs le parcours s'est révélé plus difficile qu'annoncé. Ce sujet a été évoqué par le CA qui en a tiré des conséquences pour les randonnées futures, les consignes aux guides et la communication.

Des adhérents ont annulé leur participation au voyage et CTE les a remboursés selon les règles en vigueur décrites dans le bulletin d'inscription de cette randonnée, à savoir :

« L'annulation donnera lieu à un remboursement intégral, si elle est reçue 30 jours avant le départ. Passé ce délai, l'acompte sera retenu sauf si l'hébergeur accepte l'annulation sans frais. Dans ce dernier cas, seuls les frais d'organisation seront conservés. Les annulations en cours de rand ne seront pas remboursées. ».

Des demandes de remboursement ont cependant eu lieu par des membres ayant annulé en cours de randonnée, au motif que cette annulation était indépendante de leur volonté. Ces demandes sont désagréables à traiter pour les bénévoles qui ont dû rappeler à ces membres, qui sont des amis, que les règles sont précisées dès le départ et qu'il ne saurait y avoir de passe-droit. Il appartient à chacun de s'assurer.

C'est l'occasion de rappeler que CTE n'est pas un professionnel du tourisme et que si le tarif des randonnées est plus faible que chez n'importe quel opérateur, c'est que la nature des prestations est différente. Fondées sur le bénévolat et la coparticipation, nos randonnées servent à entretenir le lien entre nous, à promouvoir le tourisme à vélo et à financer les activités militantes de l'association. On ne saurait y trouver le confort et le soutien administratif des grosses structures professionnelles ou semi-professionnelles comme la FFV.

Pour 2024 les règles de remboursement vont évoluer légèrement et seront très précises sur le bulletin d'inscription. (30 % de pénalité seront retenues au titre de la gestion des lors que les annulations interviennent à moins de 30 jours du J1 de la randonnée).

Aucun remboursement en cours de randonnée.

Randonnée famille :

La randonnée famille s'est déroulée du 13 au 18 août 2023 dans le Val de Loire.

Elle a compté 44 inscrits avec une moyenne de 21 adultes et 21 enfants par jour. Dans son rapport de fin de randonnée la guide demande que le groupe se limite à 40 personnes en 2024, car au-delà cela devient trop dur à gérer et le plaisir diminue. La randonnée s'est bien passée, sans événement significatif. Une randonnée famille sera organisée en 2024 sur le même mode de fonctionnement, adapté aux enfants.

Week-end dans l'Avesnois

Le 9 septembre 2023 le conseil d'administration s'est réuni au relais vélo de Ferrières la Grande, cette réunion a été rendu possible grâce à Marcel BEAUSSART, délégué CTE du Nord. Les membres du CA présents ont été rejoints le soir par des participants à une randonnée organisée à leur profit dans l'après-midi. Le dimanche une randonnée a réuni tous les participants pour une découverte des environs de Maubeuge avec le concours de l'association en selle avec Marcel. Le maire de Ferrière-la-Grande, Benoit COURTIN, ainsi que le vice-président de l'agglomération de Maubeuge-Val de Sambre, nous ont fait l'honneur de leur visite.

Cet évènement a été décidé afin de décentraliser le conseil d'administration de CTE, qui n'est pas une association parisienne mais bien une association nationale. Ceci a permis aux membres de CTE de commencer l'année scolaire par une activité de groupe et de mieux connaître les membres du conseil d'administration.

Promenade du 1^{er} janvier 2024

Pour la 4^{ème} année, des membres ont organisé une randonnée le 1^{er} janvier. 7 participants se sont retrouvés pour pédaler du château de Vincennes au château de Versailles puis rentrer à Paris via la vallée de la Bièvre. Ils ont apprécié et a été retenu le principe d'une randonnée le 1^{er} janvier 2025, avec un lieu de départ mieux décrit (un participant ne nous a pas trouvé).

Formations guidage

Des formations guidage ont été organisées le 18 novembre (12 participants) et le 20 janvier (8 participants). Une formation complémentaire appliquée à Openrunner a eu lieu le 3 février 2024 avec 8 participants.

Seine à vélo

Le collectif s'est concentré sur la recherche d'une collectivité comme chef de file pour la partie en amont de Paris, afin de créer un comité de pilotage amont. L'Essonne s'est un temps proposé sans concrétiser. Nous espérons que cette fonction pourra être assurée par le département de l'Aube, qui est le département le plus avancé sur ce projet. Les premiers contacts ont été pris pour que cet itinéraire ne s'arrête pas à Troyes, comme prévu dans le schéma national, mais se poursuive jusqu'à la source de la Seine, voire idéalement jusqu'à Dijon, afin d'assurer la connexion avec le réseau ferré et le réseau des véloroutes. L'initiative majeure a été lors du week-end de l'Ascension 2023 une conférence à Draveil qui a réuni des techniciens d'aménagement, des responsables de tourisme et des spécialistes de voirie. Une randonnée a eu lieu durant quatre jours de Vernon à Fontainebleau afin de marquer symboliquement la continuité de l'itinéraire entre l'aval et l'amont.

Train +vélo

La FUB a quitté le groupe de travail, mais ce départ n'a pas entraîné celui d'autres associations. Il s'agit d'une année d'incertitude car la situation pour le vélo se dégrade : la réservation dans les TER se généralise sans coordination entre les régions et sans plateforme commune. SNCF Connect n'assure pas ces réservations et ne propose pas d'emblée des voyages de bout en bout. La concertation avec la SNCF devient difficile car il n'y a plus d'échanges avec un correspondant vélo nommément désigné au sein de cette société. Afin de relancer la dynamique le collectif a organisé un séminaire en février 2024.

RER métropolitains

Deux membres du CA de CTE font partie des membres fondateurs d'une structure fédérative dénommée « objectif RER métropolitains ». Cette structure veut rassembler l'ensemble des partenaires concernés par le projet : Collectivités, maîtres d'ouvrages, opérateurs, acteurs citoyens. Cette structure a proposé à CTE d'adhérer à leur organisation.

Guide des guides

Un guide des guides a été élaboré. Il recense les bonnes pratiques que l'on attend des bénévoles qui ont la gentillesse de guider les randonnées. Ce document est amené à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Canal Seine-Nord-Europe :

Ce projet de canal à grand gabarit doit relier l'Oise au nord de Compiègne jusqu'au canal Dunkerque-Escaut. Il doublerait le canal du Nord, au gabarit Freyssinet. Lors de l'enquête publique en 2020 CTE avait fait remarquer l'absence d'aménagement cyclable de qualité.

Le 1^{er} février 2024 François Bousselet a rencontré Mr Pierre-Yves Biet, Directeur Partenariats et Territoires. Il ressort de ces échanges les événements suivants :

L'EV3 sera déviée lors de la phase travaux et aura un nouveau tracé définitif à l'issue. La cyclabilité minimale est assurée par l'opérateur au moyens d'une bande enherbée large de 3 mètres d'un côté et d'une voie de service en enrobé multicouche de 6 mètres de large de l'autre côté. Les départements de l'Oise, de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord financeront des aménagements de qualité supérieurs pour la cyclabilité (enrobé noir, marquage, accessibilité et connexion avec les itinéraires dans les alentours. Le département de la Somme préfère investir sur des itinéraires en dehors du canal (mais qui restera cyclable dans ce département.

CTE se rapprochera du collectif Vel'Hauts de France qui regroupe les associations pro-vélo de la région des Hauts de France, 9 associations présentes dans tous les bassins de vie de la Région regroupant plus de 3 500 adhérents et de l'association et de l'AU5V, association de la vallée de l'Oise. L'idée sera de ne pas se substituer à ces associations mais de leur apporter notre force militante et notre visibilité pour les sujets qui nous concernent. Il nous faudra un délégué départemental pour l'Oise.

Assurance CTE :

CTE a contacté la MAAF, dont l'interprétation du contrat est différente de celle qui aurait été annoncée il y a quelques années. Toutes nos activités étaient couvertes, sauf le vélo, ce qui est paradoxal pour une association comme la nôtre. Une assurance ouvrant ce risque s'élevant à plus de 7 000 € CTE a cherché une alternative. CTE a envisagé de s'affilier à la FFV, mais la lourdeur des procédures nous a dissuadé. De plus ceci nous aurait défini administrativement comme un club de cyclotourisme, ce qui n'est pas l'objet de notre association. En début d'année CTE s'est affilié à la FFBA, fédération française des bénévoles associatifs, qui couvre l'association et ses bénévoles y compris pour les activités de Cyclotourisme. L'assurance des participants aux randonnées reste leur assurance responsabilité civile. Il n'y a pas d'assurance annulation.

Informatique

Pour le fonctionnement interne du conseil d'administration CTE a commencé à utiliser des applications gratuites : Microsoft 365 pour les documents à partager en cours d'élaboration, et Pcloud pour les documents finalisés. Un bilan de ces outils sera dressé fin 2024. Ces outils sont pour l'instant peu utilisés.

Il existe dorénavant un courriel tresorerie.cte@eurovelo3.fr et un secretariat.cte@eurovelo3.fr.

De même, il y a la liste de diffusion CA.de.CTE@eurovelo3.fr pour les 15 membres du CA.

Ajout ANCV (chèques vacances dématérialisés)

Depuis mai 2023, CTE accepte les paiements des randonnées avec les « chèques vacances connect ». Cela ajoute donc une option de paiement en plus des chèques, virement et chèques vacances classique (en format papier). L'adhérent ayant des CV (format digital) dans l'application mobile de paiement ANCV peut alors régler à distance, par téléphone ou courriel après accord avec la trésorière. Ce qui permet à CTE de recevoir les règlements plus rapidement (5 jours après l'encaissement) et augmente la visibilité de CTE sur la plateforme de ANCV. ([Leguide.ancv.com](https://leguide.ancv.com)).

Pour la rando 2024 deux personnes ont pu utiliser cet outil.

Délégués départementaux

Nadine Hamy a créé les adresses emails avec l'extension @eurovelo3.fr pour les 7 délégués départementaux – la structure est delegue-xxx.cte@eurovelo3.fr xxx étant +/- le nom du département (Nord, Paris, IDF nord-ouest, Essonne, Indre-et-Loire, Pyrénées-Atlantiques (sans accent), Aisne). Il manque des délégués départementaux. Ceux-ci sont des maillons importants pour garder le lien avec les collectivités locales.

Comité d'itinéraire de l'EV3

Le 14 février 2024 CTE a assisté au comité d'itinéraire de l'EV3, qui regroupe les régions, départements et offices de tourisme concernés. C'était un souhait depuis longtemps de notre association de revenir comme membre invité. Un document en PJ décrit les éléments évoqués lors de cette réunion. Depuis 2024 le nouveau chef de file du comité d'itinéraire est Mr Olivier Amblard, président de France vélo tourisme et directeur de Charentes touristes qui regroupe les l'office de tourisme des départements de la Charente et de la Charente-Maritime.

. L'objet de l'entrevue était de recréer du lien entre cette structure et notre association, d'échanger sur les points perfectibles de l'itinéraire et sur les projets de modification de celui-ci et de préparer un colloque et une randonnée dans le département des Charentes en mai 2024.

Le mercredi 21 février 2024 François Bousselet a rencontré à Angoulême Mr Amblard afin de développer le lien entre nous. Mr Amblard a évoqué la certification de l'EV3. CTE a proposé de communiquer la liste des points noirs décrits sur notre site et réfléchit en interne à être partie prenante de cette certification.

Railcoop

CTE est membre de la coopérative Railcoop. Celle-ci a été passée en redressement judiciaire le 16 octobre 2023.

Projets 2024 et après

Rencontre avec les élus

Le 6 mars 2024 CTE recevra Mr Benjamin Saint Huile, député du Nord. C'est dans sa circonscription que passe l'EV3 pour le département du Nord.

Week-end de l'Ascension en Charente (du 7 au 11 mai 2024)

Ce week-end sera consacré à un séminaire sur le tourisme à vélo destiné en priorité aux élus et aux services techniques, suivi d'une randonnée ouverte à tous passant dans les petites communes voulant promouvoir le tourisme à vélo. Emmanuelle a une réunion avec les services locaux le 21 février prochain et fera une présentation plus détaillée lors de l'AG.

Pré randonnée 2024

CTE n'organise pas de pré-randonnée. En revanche il communique sur les projets organisés directement par les membres. Martine et Alain proposent une pré-rando Lille-Versailles du 6 au 12 juillet prochain selon les mêmes critères que l'année dernière : Randonnée sportive, non reconnue, en camping, max 20 personnes. Tous les détails sont déjà sur le site. Cette randonnée a été complète très rapidement, avec une information perfectible concernant la mise en ligne du bulletin d'inscription.

Randonnée 2024

Cette année les campings sont réservés par CTE. Le remboursement des frais d'emplacement sera à payer via LYFPAY (au bénévole qui aura payé le tenancier.) mais il y a toujours la possibilité de payer autrement.

Le site internet avec les étapes sera disponible pour AG du 24 février.

Le bulletin d'inscription sera mis à disposition le 25 mars 24 sur le site afin de laisser le temps de finaliser les tarifs et grouper la gestion des inscriptions par les bénévoles.

Randonnée Famille 2024

La randonnée 2024 suivra la Flow vélo

Randonnée 2025

Le CA du 3 février 2024 a décidé que la randonnée 2025 aurait lieu en Pologne. Cette randonnée, proposée par Emmanuelle et Claudine sera coordonnée par Yannick.

Randonnée 2026

Le CA du 3 février 2024 a examiné le projet de Didier concernant le Piémont pyrénéen. Ce projet est en cours de consolidation et pourrait être retenu pour la randonnée 2026.